

12 LES INSURRECTIONS AU NOM DU DROIT NATUREL DANS LA CARAÏBE 1789-1802

“TOUS LES ESCLAVES NE FONT QU’UN CRI : LIBERTÉ”

Dès la mise en place de la traite négrière et de l’esclavage, des résistances multiformes apparaissent. Au XVIII^e siècle, les esclaves s’approprient la langue des Lumières pour légitimer leurs actions.

L’exemple des Révolutions française et haïtienne renforce les aspirations à la liberté dans la Caraïbe et radicalise les objectifs insurrectionnels en visant la destruction du système colonial.



Vincent Ogé levant le drapeau de la Liberté en 1790

SAINT-PIERRE, AOÛT 1789

A la Martinique, des esclaves alliés à des “libres de couleur” tentent une insurrection dans la ville de Saint-Pierre, en soulevant les ateliers :

“Souvenez-vous que nous, Nègres, tous tant que nous sommes, nous voulons périr pour cette liberté ; car nous voulons et prétendons de l’avoir à quelque prix que ce soit... Est-ce que le Bon Dieu a créé quelqu’un esclave ?... À la faveur des coups nous l’aurons, car nous voyons que c’est le seul moyen d’en venir à bout. Il en sortira avant peu, si ce préjugé n’est pas entièrement anéanti... des torrents de sang...”

“...Tous les esclaves, d’une voix unanime, ne font qu’un cri... pour réclamer une liberté qu’ils ont justement gagnée par un siècle de souffrances et de servitude ignominieuse. Ce n’est plus une nation aveuglée par l’ignorance qui tremblait à l’aspect des plus légers châtiments. Ces souffrances l’ont éclairée et l’ont déterminée à verser jusqu’à la dernière goutte de son sang plutôt que de supporter davantage le joug honteux de l’esclavage, un joug affreux blâmé par les lois, par l’humanité, par la nature entière, par la Divinité...”

Si la révolte de Saint-Pierre, réprimée en septembre 1789, fait partie des insurrections qui ont échoué, **la répétition d’insurrections rapprochées** entretient un climat révolutionnaire dans toute la Caraïbe et favorise, par l’instauration d’une tension permanente, de nouvelles révoltes d’esclaves.

NAISSANCE D’UN NOUVEAU PEUPLE AU VENEZUELA

L’abolition de l’esclavage en août 1793 à Saint-Domingue, en juin 1794 à la Guadeloupe et en Guyane, en mars 1795 à Sainte-Lucie fait souffler, **PAR LA CIRCULATION DES IDÉES ET DES HOMMES**, un vent de révolte générale de Cuba au Venezuela.

Au Venezuela, de mai à août 1795, l’insurrection de Coro rassemble esclaves, Indiens et métis contre les maîtres. Le peuple vénézuélien réclame ce qu’il appelle la **“Loi des Français”** : instauration de la République, abolition de l’esclavage et de la servitude des Amérindiens, suppression des privilèges de **“l’aristocratie blanche”**.

La répression fait des centaines de victimes mais n’empêche pas **une nouvelle insurrection le 13 juillet 1797 : la Conjuration révolutionnaire de Gual et España** qui tente d’établir une République indépendante et libre. Ces deux insurrections manquées annoncent les révolutions américaines du XIX^e siècle, que la République d’Haïti aida en hommes et en armes.

Les Antilles anglaises n’échappent pas à la fièvre révolutionnaire comme le montrent la rébellion menée, en 1800, par **Jean Kina** à la Martinique occupée et le soulèvement du **régiment “noir” de la Dominique** en avril 1802, à l’instigation peut-être, en tout cas à l’exemple de l’armée républicaine de l’île sœur guadeloupéenne.

13 L'ÉCHEC DE LA RECONQUÊTE ET L'INDÉPENDANCE D'HAÏTI en 1804

Bonaparte répondit à la Constitution de Louverture par l'envoi d'une expédition militaire.

Les objectifs du Consul étaient d'en finir avec la révolution antiesclavagiste et les gouvernements des Noirs, de reprendre les "colonies" et d'y rétablir l'ancien régime esclavagiste: *"La Liberté des Noirs reconnue à Saint-Domingue et légitimée par le gouvernement français, serait, dans tous les temps, un point d'appui pour la République dans le Nouveau Monde. Dans ce cas, le sceptre du Nouveau Monde serait tôt ou tard tombé aux mains des Noirs"*, écrivait-il à Talleyrand, 30 X 1801.

Louverture avait déjà rappelé la détermination des esclaves pour leur liberté: *"Mais si, pour rétablir l'esclavage à Saint-Domingue on faisait cela (détruire le décret du 16 pluviôse), alors je vous le déclare, ce serait tenter l'impossible; nous avons su affronter des dangers pour obtenir notre liberté, nous saurons affronter la mort pour la maintenir"*, dans son rapport au Directoire du 5 XI 1797.

L'ÉCHEC DE LECLERC, FÉVRIER-NOVEMBRE 1802

Bonaparte envoya une expédition de 35 000 hommes, Leclerc à Saint-Domingue, Richepance en Guadeloupe, chargés officiellement de la reprise en main et officieusement d'y rétablir l'esclavage.

De février à mai 1802, Louverture et ses généraux, Christophe, Dessalines, menèrent une guerre de partisans et contraignirent Leclerc à proclamer le maintien de la liberté générale et des officiers noirs dans leurs grades.

En mai, le rétablissement de l'esclavage en Guadeloupe révéla les intentions de l'expédition. En France, Bonaparte faisait voter le rétablissement de l'esclavage dans les colonies, le 19 mai.

Louverture abdiqua puis, pour unifier le peuple de Saint-Domingue, il se laissa arrêter le 7 juin par Leclerc et emprisonner en France.

Depuis l'été, l'armée de Leclerc fondait sous l'effet de la fièvre jaune. Leclerc en mourut le 2 novembre.



La résistance héroïque de la Crête à Pierrot, 1802, BN



Dessalines

UNE NOUVELLE RÉVOLUTION

Rochambeau reçut 35 000 nouveaux soldats et mena, cette fois, une GUERRE D'EXTERMINATION. Ce fut le peuple qui prit l'initiative de la résistance que Dessalines rallia, puis dirigea.

En novembre 1803, Rochambeau capitulait. Bonaparte connut ici un de ses plus grands échecs politique et militaire. Près de 60 000 soldats moururent pour tenter de rétablir l'esclavage !

Le 1^{er} janvier 1804, la REPUBLIQUE INDEPENDANTE D'HAÏTI fut proclamée, prenant le nom indien de l'île. Elle se déclara "PATRIE DES AFRICAINS DU NOUVEAU MONDE ET DE LEURS DESCENDANTS", vengeant l'extermination des Indiens et l'esclavage des Africains.

Première indépendance noire née de l'anticolonialisme, première société, en Amérique, à réaliser la liberté générale et l'égalité civile.

14 1802 : LE RETABLISSEMENT DE L'ESCLAVAGE EN GUADELOUPE

Débarqué à la Guadeloupe en juin 1801, avec des colons émigrés, le général Lacrosse commence la reprise en main en épurant l'armée de ses officiers "de couleur", en imposant des règlements sévères aux cultivateurs en vue du rétablissement de l'esclavage et fait l'unanimité contre lui.

L'INSURRECTION CONTRE LACROSSE : OCTOBRE 1801



Lacrosse, BN

Le 21 octobre 1801, la tentative d'arrestation de **Pélagé, Ignace et Gédéon**, officiers "de couleur", provoque l'insurrection de l'armée et de cultivateurs : le 24 octobre, Lacrosse et ses hommes sont arrêtés au nom de la défense de l'égalité de l'épiderme :

"Guerre et mort aux ennemis de l'égalité. Guerre et mort à ces scélérats, ils sont pour Lacrosse et Bonaparte, ils ont aidé à détruire l'égalité de la République. Souvenons-nous que c'est être criminel, aux yeux du gouvernement français, que d'être Rouge ou Noir ; que l'égalité est abolie et que nous sommes tous perdus si nous ne prenons des mesures de rigueur."

Loyalisme ou indépendance ?

Devant les troubles provoqués par Lacrosse, les notables soutiennent l'insurrection, mais orientent le Conseil provisoire de gouvernement, qui vient de se constituer, vers une politique de soumission.

À l'opposé, **les projets d'indépendance** fermentent parmi les cultivateurs et les officiers éclairés par **l'exemple de la Constitution louverturienne** : libérer la Dominique qui sert de refuge à Lacrosse, ostraciser les contre-révolutionnaires, former jusqu'à 10 000 soldats, armer les cultivateurs. Mais le Conseil provisoire refuse.

DÉFENDRE L'HUMANITÉ CONTRE LES TYRANS

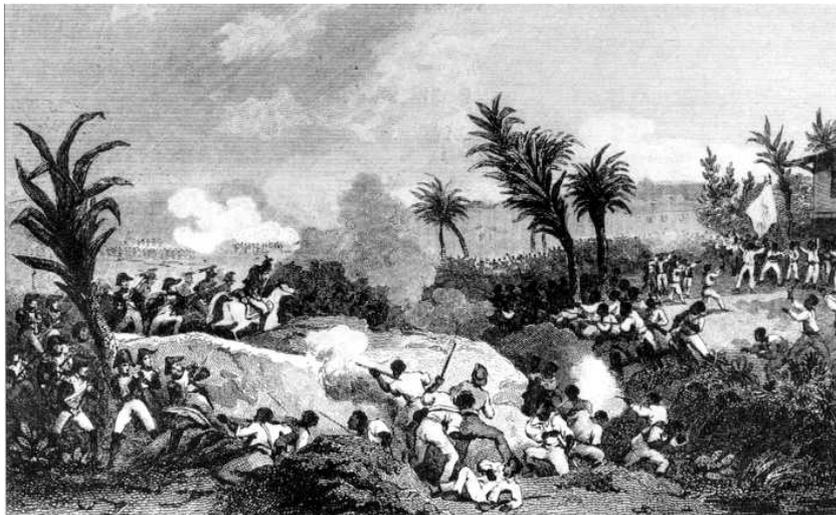
Le 7 mai 1802, Bonaparte envoie Richepance occuper la Guadeloupe. Le Conseil provisoire se soumet, entraînant une partie de l'armée.

Les officiers CODOU, Noël CORBET, DELGRÈS, GÉDÉON, IGNACE, MASSOTEAU, PALERME choisissent la résistance :

"Mes amis, on en veut à notre liberté, sachons la défendre en gens de cœur et préférons la mort à l'esclavage. La résistance à l'oppression est un droit naturel. La divinité même ne peut être offensée que nous défendions notre cause : elle est celle de la justice et de l'humanité."

Soldats, enfants, femmes, hommes combattent jusqu'à la dernière pulsation de leurs veines, tant à Baimbridge le 25 mai, que dans le Matouba le 28.

Richepance liquida l'armée guadeloupéenne, même "loyaliste", par la potence, la vente et la déportation à... Belle Ile, en Corse...



L'arrêté du 16 juillet 1802 rétablit le régime antérieur à 1789: *"Considérant que les colonies ne sont autre chose que des établissements formés par les Européens qui y ont amené des Noirs comme les seuls individus propres à l'exploitation, le titre de citoyen français ne sera porté dans l'étendue de cette colonie et dépendances QUE PAR LES BLANCS."*

La Révolution guadeloupéenne assassinée éclaire de son tragique exemple la Révolution haïtienne. Dessalines lui rend hommage en 1802 : *"La Guadeloupe saccagée et détruite, ses ruines encore fumantes du sang de ses enfants... le brave et immortel Delgrès emporté dans les airs avec les débris de son fort plutôt que d'accepter les fers. Guerrier magnanime ! ton noble trépas, loin de détourner notre courage ne fait qu'inciter en nous la soif de te venger et de te suivre."*

15 SORTIR DE L'ESCLAVAGE : LA VOIE PAYSANNE HAÏTIENNE

Ce nouveau pays, surgi comme un volcan, a vu naître une culture paysanne construite de toutes pièces depuis l'insurrection de 1791 et en rupture avec la société esclavagiste, mais aussi avec ses propres dirigeants qui cherchaient à restaurer une économie fondée sur la grande exploitation agricole.

L'insurrection de 1791.

Les esclaves ont clairement **refusé le travail harassant de la plantation**. Les uns ont fui pour défricher les mornes, initiant un système de production familiale. D'autres, à partir du "jardin de l'esclave", font de même sur les plantations. Tous réclament l'**accès à la petite production libre**.

Le projet de Polverel, 1793-94.

Le commissaire civil avait compris le **refus par les nouveaux libres du travail salarié**, si proche de l'esclavage. Il proposa, sur les **plantations nationalisées**, la solution de la propriété collective fondée sur une association capital/travail, dont le produit était réparti en 3 portions : 1/3 au propriétaire, 1/3 aux travailleurs *en plus du salaire*, 1/3 au fisc.

Les travailleurs des deux sexes, réunis en assemblée, élisaient les conducteurs de travaux et décidaient de l'organisation du travail. Ce système dura jusqu'en 1840.

Le gouvernement de Louverture.

En 1798, Louverture distribua des plantations aux officiers supérieurs de l'armée et chercha à restaurer la grande exploitation salariée. Ce qui provoqua des conflits avec les petits exploitants qui furent réprimés par l'armée.

La Révolution de 1802-1804.

Les cultivateurs des mornes, qui étaient bien souvent des Bossales, furent l'élément central de la résistance à l'expédition de Bonaparte. Dessalines qui prit la direction de la nouvelle Révolution, poursuivit la distribution des propriétés aux officiers de l'armée. **Il prit toutefois une décision importante en nationalisant les terres vacantes.**

Le gouvernement de Pétion, de 1807 à 1818,

favorise les petits paysans en distribuant des lots de 5 carreaux (près de 6 ha) de **TERRES NATIONALISÉES** aux anciens soldats, répondant enfin à la demande d'accès à la petite production libre.



W Blake 1796



La voie paysanne haïtienne.

Les terres furent défrichées jusqu'à l'occupation complète du sol vers 1940, le système atteignant alors ses limites.

Cette forme de production familiale créa un **habitat dispersé** sur des unités de près de 6 ha de culture extensive avec une rotation cultures/ jachères/ bois.

Fortement individualisé, ce système allie aussi des pratiques solidaires, le koumbit, avec travaux et droits collectifs, entraide entre voisins et membres de la famille, assurant la survie des personnes et du groupe.

Tant que le système a pu se reproduire, il a assuré l'existence et le développement démographique de la paysannerie.

Il se présente comme **une contre-plantation** et a, effectivement, empêché tout retour à la grande exploitation et au travail salarié, obstinément refusé par ces paysans qui voyaient là **leur liberté**.

© Florence Gauthier-Revolution Française.net, 2010

Campagne haïtienne par D. Rousseau

16 1802-1848 LA RÉSISTANCE DES ESCLAVES CONTINUE



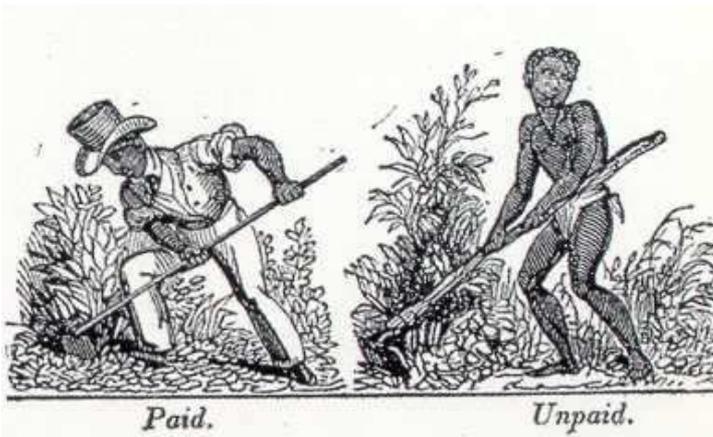
Les armes de la République d'Haïti

L'ANGLETERRE, PREMIÈRE PUISSANCE IMPÉRIALISTE, INTERDIT LA TRAITE...

Depuis la conquête de l'Inde, c'est en Angleterre que s'inventent les formes nouvelles de domination impérialiste, en direction de l'Asie et de l'Afrique, et leur légitimation par le devoir de civiliser ces continents en les libérant de l'esclavage.

En 1807, le gouvernement britannique interdit la traite.

1815. Aux cent Jours Napoléon emboîte le pas. La Restauration suit.



... TANDIS QUE LA PLANTATION ESCLAVAGISTE SE DÉVELOPPE AU BRÉSIL, AUX U.S.A., À CUBA

A Cuba, des colons français qui avaient fui S^t-Domingue s'installèrent sur les territoires des esclaves marrons et y introduisirent la grande plantation esclavagiste qui connut ici, un essor tardif.

Cette intrusion provoqua la **Guerre des Marrons** de 1814 à 1868, qui déboucha sur la **première Révolution cubaine** (1868-78) et ouvrit le processus d'indépendance.

HAÏTI L'ESPOIR

Depuis 1804, la République haïtienne, *Patrie des Africains du Nouveau Monde et de leurs descendants* luisait comme l'espoir dans la nuit coloniale. Elle aida Bolivar en 1815, espérant qu'il fonderait les indépendances des Américains au Sud des Etats-Unis sur l'abolition de l'esclavage.

En 1822, Haïti reprenait Santo-Domingo et y élargissait l'abolition.

Nouvelles insurrections

1816 : à la Barbade

1823 : en Guyane anglaise

1831-32 : à la Jamaïque, prison pour 300 000 esclaves. La révolte fut dirigée par **Samuel Sharpe**, exécuté lors de la sévère répression qui suivit.

... PUIS L'ESCLAVAGE...

Les antiesclavagistes britanniques, autour de **James Stephen**, réclament l'abolition de l'esclavage en 1830.

1833-34 : Pour éviter des indépendances sur le modèle haïtien, jugé dangereux parce qu'anti-colonialiste, le Parlement vote l'abolition graduelle de l'esclavage, répondant ainsi à une immense attente qui, dans l'immédiat, n'en demande pas davantage.

L'Acte du **29 août 1833** organise l'abolition graduelle : les enfants de moins de 6 ans sont libres à compter de 1834, ceux de plus de 6 ans entrent en **apprentissage** (rémunéré avec une semaine de 45 h pour les ruraux), stade intermédiaire vers la liberté. L'apprentissage était une **forme d'indemnisation pour les maîtres**, leur assurant le maintien d'une main-d'œuvre disponible.

1838 : Le succès de cette politique conduit le gouvernement anglais à transformer l'abolition graduelle en **définitive**.

17 1802-1848

AUX ANTILLES FRANÇAISES

RÉVOLTES...

1822 : 12 octobre, au Haut-Carbet à la **Martinique**, des esclaves préparent la prise de S^t-Pierre.

1830 : Apprenant la nouvelle de la Révolution en France, des esclaves manifestent leur joie en promenant avec humour une chatte (la Charte de 1830, car dans ces contrées lointaines, on ne grasseye pas les « r » !)

1831 : 10/11 février, insurrection d'esclaves et de libres de couleur à S^t-Pierre et plantations voisines.

L'état de siège est déclaré à la Martinique et à la Guadeloupe.



“Chat-la” la, Nèg ka bay bal !

A la Guadeloupe, “grande fermentation” dans les ateliers :

- des esclaves quittent les plantations et se déclarent libres, organisent des grèves, punissent des maîtres ;
- d'autres fuient vers les refuges des îles anglaises ;
- des colons réagissent aux réformes par refus et ségrégation à l'encontre des libres de couleur et multiplient les tensions.
- le baron Ambert explique au Conseil colonial qu'il vaut mieux **diriger l'abolition que de la subir** : “*Plaçons-nous hardiment et d'un seul pas à la tête de la civilisation coloniale... la marche que je vous propose est désormais la seule qui puisse conjurer les malheurs qui nous menacent*”, Conseil colonial, 21 juin 1847.

1824 : L'AFFAIRE BISSETTE

Cyrille Bissette, libre de couleur de la Martinique, est condamné pour avoir diffusé un texte *De la situation des gens de couleur aux Antilles*, et accusé de complot. La révision de son procès le condamne à l'exil.

A Paris, il devient un militant abolitionniste déterminé, mais se voit combattu par le mouvement abolitionniste français, Schœlcher compris, par crainte d'un rapprochement entre libres de couleur et esclaves.

Très populaire, néanmoins, en 1848, Bissette fut mis à l'écart de la Commission d'abolition par Schœlcher, malgré une pétition en sa faveur venue de Martinique. En 1849, Bissette fut élu 1^{er} député de la Martinique.



Carpeaux,
Négresse
captive, 1867,
Musée du
Louvre.

... RÉFORMES

La Monarchie de juillet ralliée aux libéraux économiques, prépare la transformation de l'esclave en salarié libre par affranchissements progressifs sur 40 ans, dans le cadre de l'industrialisation de la plantation grâce à la fée “machine à vapeur”. Rémusat résume le projet : “*L'émancipation ne doit pas être une révolution, mais une réforme conduite par le gouvernement*”.

1831 : interdiction de la traite avec intention de le réaliser

1833 : droits politiques aux libres de couleur, mais le cens électoral en annule la portée

1834 : création de la Société française pour l'abolition de l'esclavage avec plan d'affranchissement graduel

1835 : loi Mackau d'amélioration du sort de l'esclave selon ce plan. Mais devant le refus des colons, la loi n'est pas appliquée

1840 : création de la Commission chargée de l'affranchissement.

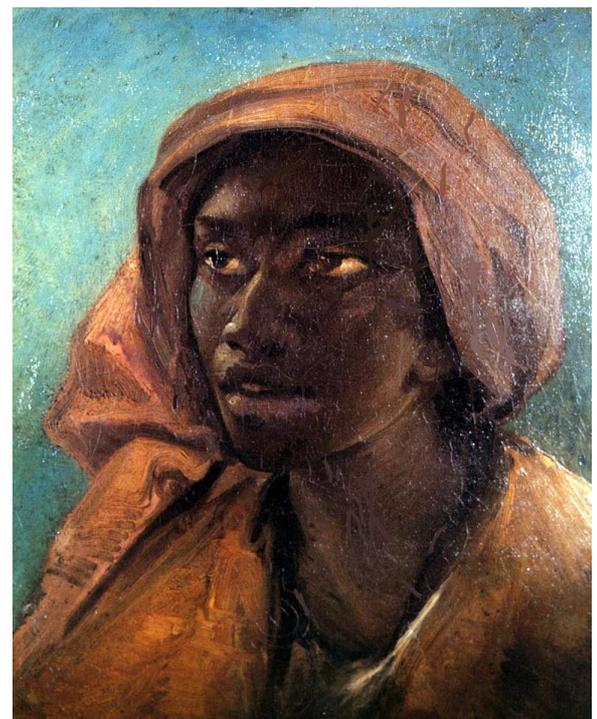
Consciente de l'urgence, mais n'osant agir, elle échoue.

... RÉVOLUTION ?

La Révolution de février 1848 en France envoie le gouverneur Rostoland en Martinique, qui annonce que “la liberté va venir”. La “**grande fermentation**” devient **insurrection**.

22/23 mai : l'arrestation de l'esclave Romain, et une fusillade au Prêcheur déclenchent l'insurrection à St-Pierre, puis le lendemain à Fort-de-France. Le gouverneur déclare l'abolition immédiate. Conscient d'avoir évité une rupture, il écrit au ministre : “*Secoué par une forte tempête, le vaisseau a beaucoup souffert ; mais j'ai réussi à le conduire au port. A la France maintenant de le réparer ou de l'abandonner complètement. Il ne faut plus de demi-mesures.*”

27 mai : en Guadeloupe, pour les mêmes raisons, le gouverneur proclame l'abolition immédiate, sans attendre l'arrivée du décret.



Géricault, 1824, Musée Bonnat, Bayonne